

"CREATIS GROUPE – (AXIOME)"

SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1.795.840 EUROS
71 Avenue Victor Hugo
75116 – PARIS

420 375 610 RCS PARIS

N° DE DÉPOT

13 NOV. 2003

72302

98316064

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2003**

L'an deux mille trois,
et le trente septembre,
à l'issue de l'assemblée générale ordinaire,

le Conseil d'administration s'est réuni, au siège social, sur convocation de son
Président.

Sont présents et/ou représentés :

- Monsieur André-Paul BAHUON
- Monsieur Jean-Claude BERGERET CASSAGNE
- Madame Isabelle GARROUSTET

En conséquence, Monsieur André-Paul BAHUON, Président du Conseil
d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au
moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions
suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Nomination d'un directeur général délégué
- Questions diverses.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Directeur Général indique qu'il souhaiterait être assisté d'un Directeur Général
Délégué nommé pour la durée du mandat du Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de
Directeur Général Délégué:

Monsieur Jean-Claude BERGERET CASSAGNE
Né le 7 juin 1952 à CRETEIL (94)
Demeurant 365, rue des Pyrénées – 75020 PARIS

Cette nomination est effectuée pour la durée du mandat du Président.

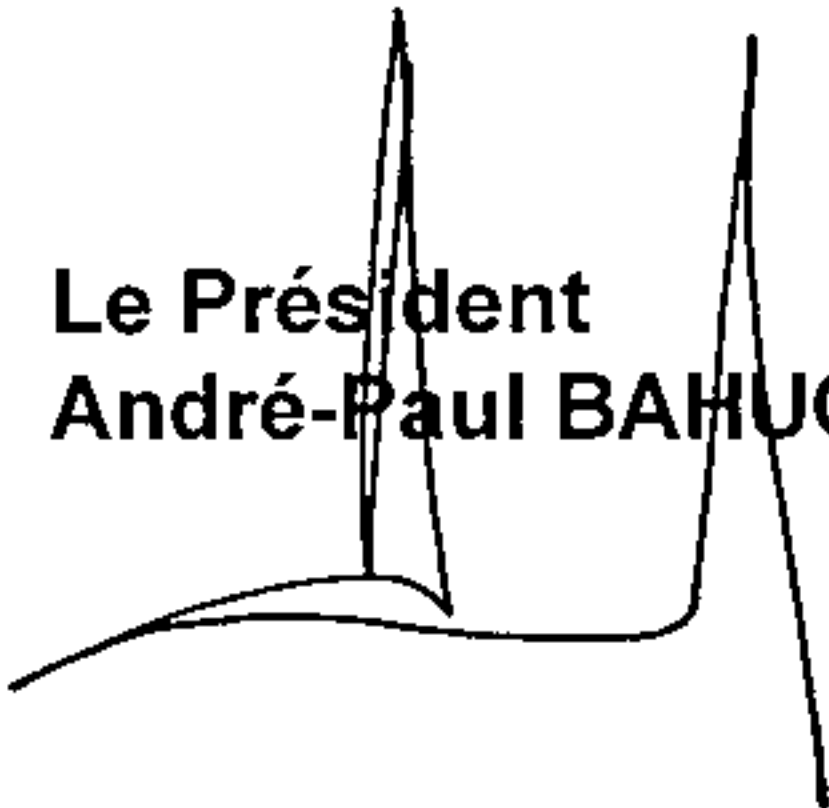
En cas de cessation des fonctions du Directeur Général, les fonctions et attributions du Directeur Général Délégué seront maintenues jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Le Conseil d'administration décide qu'indépendamment du remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement, le Directeur Général Délégué conserve le bénéfice de son contrat de travail.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Jean-Claude BERGERET CASSAGNE déclare accepter ces fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre administrateur.



Le Président
André-Paul BAHUON



Un administrateur
Jean-Claude BERGERET CASSAGNE

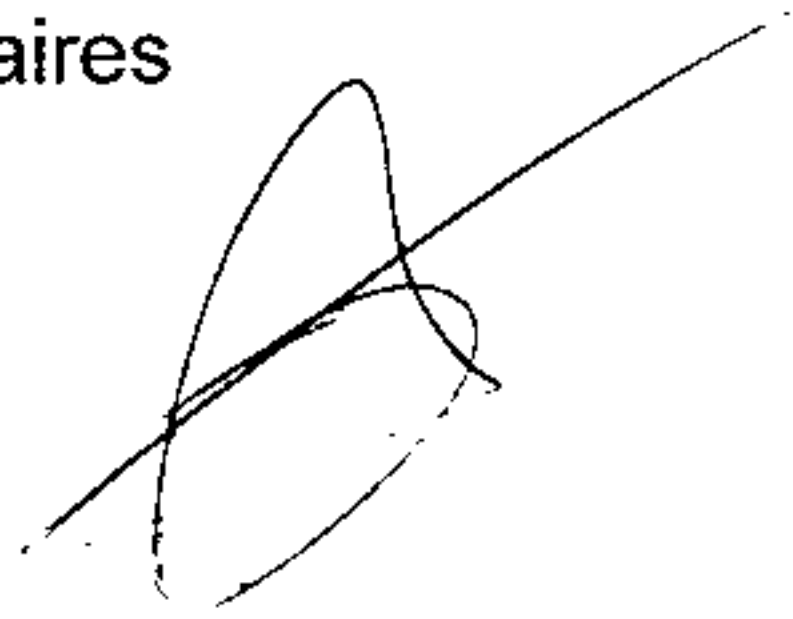
**CREATIS GROUPE - (AXIOME)
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1.795.840 Euros
71 Avenue Victor Hugo
75116 – PARIS
420 375 610 RCS PARIS**

Je soussigné Jean-Claude BERGERET CASSAGNE,
Demeurant 365, rue des Pyrénées – 75020 PARIS

déclare accepter les fonctions de Directeur Général Délégué de la société CREATIS
GROUPE – (AXIOME)

Fait à Paris
le 30 septembre 2003

en deux exemplaires

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' or 'C' shape with a long horizontal stroke extending to the right.